



Une question
d'équilibre

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE
RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE 2010

40 SEMAINES TERMINÉES LE 9 OCTOBRE 2010

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE ANNONCE LES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

Sommaire des résultats du troisième trimestre de 2010¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,77 \$, en hausse de 11,6 %
- Marge du BAIIA²⁾ de 6,2 %, en hausse de 30 points de base comparativement à 5,9 %
- Chiffre d'affaires de 9 593 millions de dollars, pour une croissance de 1,3 %
- Recul du chiffre d'affaires des magasins comparables de 0,4 %

Pour les périodes terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009 (non vérifié)	2010	2009	Variation en	2010	2009	Variation en
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(16 semaines)	(16 semaines)	pourcentage	(40 semaines)	(40 semaines)	pourcentage
Chiffre d'affaires	9 593 \$	9 473 \$	1,3 %	23 836 \$	23 424 \$	1,8 %
Bénéfice brut	2 317	2 165	7,0 %	5 830	5 468	6,6 %
Bénéfice d'exploitation	390	378	3,2 %	980	928	5,6 %
Bénéfice net	213	189	12,7 %	530	491	7,9 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,77	0,69	11,6 %	1,91	1,79	6,7 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)	(0,4 %)	(0,6 %)		(0,3 %)	1,1 %	
Marge d'exploitation	4,1 %	4,0 %		4,1 %	4,0 %	
BAIIA ²⁾	591 \$	557 \$	6,1 %	1 482 \$	1 374 \$	7,9 %
Marge du BAIIA ²⁾	6,2 %	5,9 %		6,2 %	5,9 %	

« En dépit du marché soumis à une vive concurrence et à une pression déflationniste, la société continue de réaliser des progrès au chapitre de son programme global de transformation, qui en sera bientôt aux dernières étapes de sa mise en œuvre, a déclaré Galen G. Weston, président du conseil d'administration de Les Compagnies Loblaw limitée. Compte tenu de ces facteurs et des risques et coûts importants associés aux programmes touchant les systèmes et l'infrastructure de la société, il est indéniable que le chiffre d'affaires et les marges continueront de subir une forte pression. »

- Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2010 a augmenté de 1,7 % par suite de l'acquisition de T&T Supermarket Inc. (« T&T ») réalisée à la fin du troisième trimestre de 2009.
- Au cours du troisième trimestre de 2010 :
 - les ventes de produits alimentaires sont demeurées stables;
 - l'indice interne du prix de détail des aliments de la société est demeuré stable. En comparaison, la société avait enregistré une inflation du prix de détail interne des aliments au troisième trimestre de 2009;
 - les ventes de produits de pharmacie ont légèrement diminué en raison de la déflation causée par les changements réglementaires en Ontario et le lancement de versions génériques de certains médicaments sur ordonnance;
 - la croissance des ventes de vêtements a été soutenue, alors que les ventes d'articles de marchandise générale se sont considérablement repliées;
 - la majoration du prix de détail de l'essence et la forte hausse du volume des ventes ont généré une croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence.

¹⁾ Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 3 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs pris en compte et les principales hypothèses posées. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés au www.sedar.com et au www.loblaw.ca.

²⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 18 du présent rapport.

- Le bénéfice brut du troisième trimestre de 2010 s'est chiffré à 2 317 millions de dollars, en hausse de 152 millions de dollars, ou 7,0 %, par rapport à celui du troisième trimestre de 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est établi à 24,2 % au troisième trimestre de 2010, en comparaison de 22,9 % au troisième trimestre de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable aux synergies continues réalisées en matière d'achats, à une gestion rigoureuse des fournisseurs, à une rentabilité accrue des marques contrôlées, à une meilleure gestion des stocks et à un raffermissement du dollar canadien, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts de transport.
- Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2010 tient compte d'une charge de 10 millions de dollars en 2010 liée à l'incidence de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, en comparaison d'une charge de 5 millions de dollars en 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire tient compte d'une charge de 0,04 \$ (0,03 \$ en 2009) découlant de l'incidence de la rémunération à base d'actions.
- Au troisième trimestre de 2010, la société a inscrit une charge supplémentaire de 46 millions de dollars liée à son investissement dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, ce qui a eu une incidence négative de 0,12 \$ sur le bénéfice net de base par action ordinaire. La société s'attend à inscrire à cet égard une charge supplémentaire d'environ 25 à 30 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2010 et d'environ 140 à 145 millions de dollars pour l'exercice 2010.
- Par suite de la ratification de nouvelles conventions collectives de cinq ans par certaines sections locales ontariennes des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce-Canada, la société a inscrit une charge d'environ 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2010. Cette charge a eu une incidence négative de 0,04 \$ sur le bénéfice net de base par action ordinaire. La société s'attend à ce que la ratification de ces conventions collectives lui assure une plus grande souplesse opérationnelle.
- Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont augmenté par suite de la hausse du bénéfice brut, laquelle a cependant été atténuée par la charge de rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, par la charge supplémentaire liée à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, par la charge liée à la ratification d'une nouvelle convention collective et par l'accroissement des coûts liés à la main-d'œuvre.
- La société a révisé à la hausse le montant estimatif de ses dépenses en immobilisations pour l'exercice 2010, le portant à environ 1,3 milliard de dollars.

Table des matières

1	Sommaire des résultats du troisième trimestre de 2010	22	États consolidés du résultat étendu
3	Énoncés prospectifs	23	Bilans consolidés
5	Rapport de gestion	24	États consolidés des flux de trésorerie
21	États consolidés des résultats	25	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
22	États consolidés de la variation des capitaux propres		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée renferme des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « prévoir », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables se rapportant à la société ou à sa direction, conjugués au présent ou au futur, au mode indicatif ou conditionnel. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment :

- la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient ni réalisés ni atteints;
- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation;
- les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs et l'intensification de la concurrence de la part des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents;
- les changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- le rendement des magasins franchisés en deçà des attentes;
- les risques associés aux modalités des programmes financiers offerts aux franchisés de la société;
- l'impossibilité de réaliser une croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes de technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, et d'autres mesures de compression des coûts ou les résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'augmentation des coûts liés aux services publics, notamment ceux liés à l'électricité et au carburant;
- l'incapacité de la société à mettre en œuvre fructueusement les volets de son plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information;
- l'incapacité de l'infrastructure de la technologie de l'information de la société à soutenir les besoins de cette dernière;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les initiatives importantes en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés ou la rénovation et l'ouverture de magasins;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités de futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société;
- les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme sur capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires;
- les changements touchant les obligations fiscales de la société, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations futures;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire;

- les variations des taux de change et des taux d'intérêt;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs.

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières du Canada, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction au sujet de ces risques et incertitudes et de leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes qui sont actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge actuellement négligeables pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas s'en remettre de manière indue aux énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport trimestriel. La société décline toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations ou des événements futurs ou pour tout autre motif, sauf dans les cas prévus par la loi.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du troisième trimestre de 2010 et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport trimestriel et avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 2 janvier 2010 ainsi que le rapport de gestion connexe figurant dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du troisième trimestre de 2010 de la société et les notes y afférentes ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») qu'elle est tenue de consolider conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (la « NOC-15 »).

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 88 du rapport annuel 2009 – revue financière de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme la dette nette¹⁾, divisée par le BAIIA¹⁾ cumulatif des quatre derniers trimestres, « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme le bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen¹⁾, « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, et « fonds de roulement lié à l'exploitation », défini comme la somme des débiteurs, des stocks et des charges payées d'avance et autres actifs, moins les créditeurs et charges à payer.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 16 novembre 2010, sauf indication contraire.

Résultats d'exploitation

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,3 % ou 120 millions de dollars au troisième trimestre pour s'établir à 9 593 millions de dollars, comparativement à 9 473 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2009. Les éléments suivants constituent les principaux facteurs expliquant l'augmentation :

- Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 1,7 % grâce au chiffre d'affaires de T&T Supermarkets Inc. (« T&T »).
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,4 %.
- Les ventes de produits alimentaires sont demeurées stables.
- L'indice interne du prix de détail des aliments de la société est demeuré stable. En comparaison, la société avait enregistré une inflation du prix de détail interne des aliments au troisième trimestre de 2009. Une inflation de 1,3 % du prix des aliments a été enregistrée au pays selon « l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin » (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement la composition de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw.
- Les ventes de produits de pharmacie ont diminué légèrement en raison de la déflation causée par les changements réglementaires en Ontario et le lancement de versions génériques de certains médicaments sur ordonnance.
- La croissance des ventes de vêtements a été soutenue, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont considérablement diminué en raison d'une réduction des gammes de produits et de la superficie leur étant allouée et d'une baisse des dépenses de consommation discrétionnaire.
- La majoration du prix de détail de l'essence et la forte hausse des volumes de ventes ont généré une croissance importante du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence.
- Au cours du troisième trimestre de 2010, la superficie nette de vente au détail est demeurée la même, deux nouveaux magasins ayant ouvert leurs portes et deux magasins les ayant fermées. Au cours des quatre derniers trimestres, 14 magasins ont ouvert leurs portes et 24 magasins les ont fermées, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 0,1 million de pieds carrés, soit 0,2 % de la superficie.

Pour les trois premiers trimestres de l'exercice, le chiffre d'affaires total s'est établi à 23 836 millions de dollars, en hausse de 412 millions de dollars, ou 1,8 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2009. Les éléments suivants, en plus des facteurs susmentionnés pour le trimestre, expliquent l'augmentation :

- Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 1,8 % grâce au chiffre d'affaires de T&T.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,3 %.

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 18.

- Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont enregistré une croissance d'environ 0,2 %, ce qui s'explique par le conflit de travail dont ont souffert certains magasins *Maxi* du Québec au premier trimestre de 2009. Exception faite de deux magasins qui ont définitivement fermé leurs portes, ces établissements ont rouvert au cours du premier trimestre de 2009.

Bénéfice brut Le bénéfice brut du troisième trimestre de 2010 a augmenté de 152 millions de dollars, soit de 7,0 %, pour atteindre 2 317 millions de dollars, en comparaison de 2 165 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est établi à 24,2 % au troisième trimestre de 2010, en comparaison de 22,9 % au troisième trimestre de 2009. Le bénéfice brut dégagé pour l'exercice à ce jour s'est établi à 5 830 millions de dollars, en hausse de 362 millions de dollars par rapport à celui de 5 468 millions de dollars dégagé pour la période correspondante de l'exercice 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut de l'exercice à ce jour s'est établi à 24,5 %, en comparaison de 23,3 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. L'augmentation du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires enregistrée pour les trois premiers trimestres de 2010 est attribuable aux synergies réalisées en matière d'achats, à une gestion rigoureuse des fournisseurs, à une rentabilité accrue des marques contrôlées, à une meilleure gestion des stocks et à un raffermissement du dollar canadien, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des coûts de transport.

Bénéfice d'exploitation Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 12 millions de dollars, ou 3,2 %, pour s'établir à 390 millions de dollars au troisième trimestre de 2010, en comparaison de 378 millions de dollars au troisième trimestre de 2009. La marge d'exploitation s'est établie à 4,1 % au troisième trimestre de 2010, en comparaison de 4,0 % au troisième trimestre de 2009. La progression du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation découle essentiellement de la variation du bénéfice brut mentionnée ci-dessus, partiellement contrebalancée par une charge de 10 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009) associée à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, par une charge supplémentaire de 46 millions de dollars liée à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement ainsi que par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre. En outre, par suite de la ratification de nouvelles conventions collectives de cinq ans par certaines sections locales ontariennes des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce-Canada, la société a inscrit une charge d'environ 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2010.

Le BAIIA¹⁾ du troisième trimestre de 2010 a augmenté de 34 millions de dollars, ou 6,1 %, pour se chiffrer à 591 millions de dollars, en comparaison de 557 millions de dollars au troisième trimestre de 2009. La marge du BAIIA¹⁾ s'est également accrue, passant de 5,9 % au troisième trimestre de 2009 à 6,2 % au troisième trimestre de 2010. Cette augmentation du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ est principalement attribuable à la variation du bénéfice d'exploitation dont il est question ci-dessus.

Le bénéfice d'exploitation inscrit pour l'exercice 2010 à ce jour a grimpé de 52 millions de dollars, ou 5,6 %, pour s'établir à 980 millions de dollars et a donné lieu à une marge d'exploitation de 4,1 %, en comparaison de 4,0 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. Cette hausse du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation pour les trois premiers trimestres de l'exercice découle essentiellement de la variation du bénéfice brut mentionnée ci-dessus, en partie contrebalancée par une charge de 30 millions de dollars (17 millions de dollars en 2009) associée à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, par la charge supplémentaire de 115 millions de dollars liée à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, par la charge de 17 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2010 au titre de la ratification de nouvelles conventions collectives et par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre. La charge supplémentaire inscrite comprend des coûts de 16 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2010 relativement aux changements apportés au réseau de distribution de la société au Québec. De plus, par suite de ces changements au réseau de distribution, la société a inscrit une charge au titre de la dépréciation des actifs de 26 millions de dollars résultant de la fermeture d'un centre de distribution. Le bénéfice d'exploitation dégagé pour l'exercice à ce jour tient compte d'un gain de 8 millions de dollars découlant de la vente de placements par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société.

Le BAIIA¹⁾ dégagé pour l'exercice à ce jour a augmenté de 108 millions de dollars, ou 7,9 %, pour se fixer à 1 482 millions de dollars, en comparaison de 1 374 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2009. La marge du BAIIA¹⁾ s'est améliorée pour s'établir à 6,2 %, en comparaison de 5,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ enregistrée pour les trois premiers trimestres de 2010 est essentiellement attribuable à la variation du bénéfice d'exploitation inscrit pour l'exercice à ce jour, dont il est question plus haut.

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 18.

Intérêts débiteurs et autres frais de financement Les intérêts débiteurs et autres frais de financement ont diminué pour s'établir à 78 millions de dollars au troisième trimestre de 2010, en comparaison de 84 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, en raison principalement d'une augmentation des intérêts créditeurs liés aux instruments financiers dérivés. Les intérêts débiteurs et autres frais de financement des trois premiers trimestres de l'exercice ont augmenté pour s'établir à 210 millions de dollars, alors qu'ils s'étaient établis à 205 millions de dollars à la période correspondante de 2009, en raison principalement de la hausse des intérêts sur la dette à long terme, partiellement compensée par une augmentation des intérêts créditeurs liés aux instruments financiers dérivés.

Impôts sur le bénéfice Le taux d'imposition effectif s'est établi à 28,5 % pour le troisième trimestre de 2010 (34,4 % en 2009) et à 29,4 % pour l'exercice à ce jour (31,8 % en 2009). La diminution du taux d'imposition effectif d'un trimestre à l'autre est principalement imputable à une baisse des impôts sur le bénéfice à payer à l'égard de certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs ainsi qu'à la modification de la proportion du bénéfice imposable généré dans chacune des juridictions fiscales. La baisse du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la proportion du bénéfice imposable gagné dans chacune des juridictions fiscales et à une baisse des impôts sur le bénéfice à payer relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs.

En mars 2010, le ministre des Finances a proposé, dans son budget fédéral, des changements ayant une incidence sur le droit à la déduction fiscale des options sur actions donnant lieu à un règlement en espèces. Au 9 octobre 2010, la société disposait d'actifs d'impôts exigibles et futurs de 12 millions de dollars au titre d'options sur actions à l'intention d'employés en cours qui seront passés en charges lorsque les changements proposés seront pratiquement en vigueur.

Bénéfice net Le bénéfice net du troisième trimestre de 2010 s'est établi à 213 millions de dollars, en hausse de 24 millions de dollars, ou 12,7 %, par rapport au bénéfice net de 189 millions de dollars inscrit pour le troisième trimestre de 2009. Le bénéfice net dégagé pour l'exercice à ce jour s'est établi à 530 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars, ou 7,9 %, par rapport au bénéfice net de 491 millions de dollars dégagé pour la période correspondante de l'exercice 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre de 2010 a augmenté de 0,08 \$, ou 11,6 %, pour se chiffrer à 0,77 \$, comparativement à 0,69 \$ au troisième trimestre de 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire dégagé pour l'exercice à ce jour s'est chiffré à 1,91 \$, en hausse de 0,12 \$, ou 6,7 %, par rapport à celui de 1,79 \$ dégagé pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre de 2010 tient compte de ce qui suit :

- une charge de 0,04 \$ par action ordinaire (0,03 \$ en 2009) au titre de l'incidence nette de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres.

Le bénéfice net de base par action ordinaire pour l'exercice 2010 tient compte de ce qui suit :

- une charge de 0,08 \$ par action ordinaire (0,07 \$ en 2009) au titre de l'incidence nette de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 0,07 \$ par action ordinaire (néant en 2009) au titre de la dépréciation du centre de distribution.

Situation financière

Ratios financiers Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société demeure conforme à ses lignes directrices internes, selon lesquelles ce ratio doit être inférieur à 1:1. À la fin du troisième trimestre de 2010, le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société s'établissait à 0,36:1, en comparaison de 0,42:1 à la fin du troisième trimestre de 2009 et de 0,43:1 à la fin de l'exercice 2009. À la fin du troisième trimestre de 2010, le ratio de la dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle était de 1,3 fois, comparativement à 1,5 fois à la fin du troisième trimestre de 2009 et à 1,6 fois à la fin de l'exercice 2009. La baisse de ces deux ratios à la fin du troisième trimestre de 2010 par rapport à la fin de l'exercice 2009 et du troisième trimestre de 2009 tient principalement à la diminution de la dette nette¹⁾ et à l'augmentation du bénéfice d'exploitation cumulatif, respectivement, pour les quatre derniers trimestres.

Le ratio de couverture des intérêts s'est établi à 4,3 fois au troisième trimestre de 2010 et à 4,2 fois au troisième trimestre de 2009. Le ratio a augmenté comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation pour l'exercice à ce jour, partiellement neutralisée par l'augmentation des intérêts débiteurs pour l'exercice à ce jour.

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 18.

À la fin du troisième trimestre de 2010, le rendement de l'actif net sur une base annuelle¹⁾ s'établissait à 12,4 %, comparativement à 12,6 % à la fin du troisième trimestre de 2009 et à 12,0 % à la fin de l'exercice 2009. La hausse du ratio enregistré à la fin du troisième trimestre de 2010, comparativement à celui enregistré à la fin de l'exercice 2009, est attribuable à l'augmentation du bénéfice d'exploitation cumulé dégagé pour les quatre derniers trimestres, contrebalancée en partie par l'accroissement de l'actif net¹⁾. La diminution de ce ratio par rapport à celui enregistré à la fin du troisième trimestre de 2009 découle d'une augmentation de l'actif net, partiellement contrebalancée par un accroissement du bénéfice d'exploitation cumulé. Le rendement des capitaux propres sur une base annuelle s'établissait à 10,8 % à la fin du troisième trimestre de 2010, alors qu'il était de 11,5 % à la fin du troisième trimestre de 2009 et de 10,9 % à la fin de l'exercice 2009. Le ratio a diminué en raison de la hausse des capitaux propres moyens, contrebalancée en partie par l'augmentation du bénéfice net cumulé dégagé pour les quatre derniers trimestres.

Actions privilégiées de premier rang La société est autorisée à émettre 1,0 million d'actions privilégiées de premier rang sans droit de vote, mais aucune n'était en circulation à la fin du troisième trimestre de 2010.

Titres de participation À la fin du troisième trimestre de 2010, la société était autorisée à émettre 12,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A, sans droit de vote, dont 9,0 millions étaient en circulation.

Capital-actions ordinaire La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et 279 501 896 actions ordinaires étaient en circulation à la fin du troisième trimestre de 2010.

Un complément d'information sur le capital-actions en circulation de la société figure à la note 13 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Dividendes Au cours du troisième trimestre de 2010, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire, dont la date de paiement est le 1^{er} octobre 2010, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, qui sera versé le 31 octobre 2010. Après la fin du troisième trimestre de 2010, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, qui sera versé le 30 décembre 2010, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, qui sera versé le 31 janvier 2011.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Aux termes du RRD, la société a émis, sur le capital autorisé, 2 193 185 actions ordinaires au cours du troisième trimestre de 2010 (2 461 769 actions ordinaires en 2009) et 3 313 638 actions ordinaires au cours des trois premiers trimestres de l'exercice (2 461 769 actions ordinaires en 2009), à un prix comportant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à des économies nettes en espèces et à des capitaux propres ordinaires supplémentaires lui revenant d'environ 84 millions de dollars pour le troisième trimestre (79 millions de dollars en 2009) et d'environ 125 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de l'exercice (79 millions de dollars en 2009).

Situation de trésorerie et sources de financement

Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation Pour le troisième trimestre de 2010, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 587 millions de dollars, comparativement à 855 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2009. Pour l'exercice 2010 à ce jour, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 991 millions de dollars, comparativement à 1 330 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2009. Ces diminutions des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation sont essentiellement attribuables à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, dont l'incidence a été partiellement contrebalancée par la hausse du BAIIA¹⁾ décrite plus haut, sous la rubrique « Résultats d'exploitation ».

Sorties nettes liées aux activités d'investissement La société a enregistré des sorties nettes liées aux activités d'investissement de 569 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2010, en comparaison de 363 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2009. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement au troisième trimestre est essentiellement attribuable à un accroissement des acquisitions d'immobilisations, à la variation des placements à court terme et à l'augmentation des dépôts de garantie et des autres actifs découlant essentiellement du cumul de 150 millions de dollars de la Banque PC, partiellement contrebalancés par l'acquisition de T&T réalisée à la fin du troisième trimestre de 2009. Pour l'exercice 2010 à ce jour, la société a enregistré des sorties nettes liées aux activités d'investissement de 696 millions de dollars, en comparaison de 495 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. La hausse des sorties nettes liées aux activités d'investissement pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à un accroissement des acquisitions d'immobilisations, au rachat, par la Banque PC, d'une coparticipation de 90 millions de dollars dans des créances titrisées auprès d'une fiducie

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 18.

indépendante au cours du premier trimestre de 2010 et à l'augmentation des dépôts de garantie et des autres actifs découlant principalement du cumul de 150 millions de dollars de la Banque PC au troisième trimestre de 2010, partiellement contrebalancés par les variations des placements à court terme et par l'acquisition de T&T réalisée à la fin du troisième trimestre de 2009. Les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 479 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2010 (284 millions de dollars en 2009) et à 863 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (606 millions de dollars en 2009) et elles comprennent un montant de 17 millions de dollars et de 36 millions de dollars, respectivement, financé au moyen d'un contrat de location-acquisition. La société a révisé à la hausse le montant estimatif de ses dépenses en immobilisations pour l'exercice 2010, pour le porter à environ 1,3 milliard de dollars. Cette hausse s'explique par les améliorations supplémentaires que la société compte apporter à ses magasins, étant donné le rendement plus élevé que prévu dégagé par les magasins déjà rénovés.

Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement La société a enregistré des sorties nettes liées aux activités de financement de 32 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2010, en comparaison de 44 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2009. La diminution des sorties nettes liées aux activités de financement au troisième trimestre découle principalement de l'augmentation de la dette à long terme. Depuis le début de l'exercice, la société a enregistré des rentrées nettes liées aux activités de financement de 12 millions de dollars, tandis qu'elle avait enregistré des sorties nettes liées aux activités de financement de 122 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Cette variation est essentiellement attribuable à l'émission de billets à moyen terme à 5,22 % totalisant 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, aux économies liées au RRD réalisées en 2010, au remboursement de la dette à court terme et de la dette bancaire de la société au deuxième trimestre de 2009 et au remboursement du billet à moyen terme à 5,75 % de 125 millions de dollars au premier trimestre de 2009, partiellement contrebalancés par le remboursement du billet à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et par l'émission de billets à moyen terme à 4,85 % de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009.

Au cours du troisième trimestre de 2010, la Banque PC a commencé à accepter des dépôts en vertu d'un nouveau programme de certificats de placement garanti (les « CPG »). Les CPG, qui sont vendus par l'intermédiaire d'un réseau de courtiers indépendants, sont d'une durée fixe allant de 12 à 60 mois et ne peuvent être rachetés avant leur échéance. Les soldes individuels ne dépassant pas 100 000 \$ sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC »). En date du 9 octobre 2010, un montant de 7 millions de dollars était inscrit au bilan consolidé à titre de dette à long terme.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, série 2, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-B, d'une durée de 10 ans et d'un capital de 350 millions de dollars. Les intérêts sur les billets, calculés selon un taux fixe de 5,22 %, doivent être versés chaque semestre. Ces billets représentent des obligations non garanties et sont remboursables au gré de la société. Au cours du deuxième trimestre de 2009, la société avait émis des billets à moyen terme non garantis d'une durée de 5 ans, série 2-A, d'un montant en capital de 350 millions de dollars, assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 4,85 %.

Au deuxième trimestre de 2010, le billet à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars exigible le 11 mai 2010 est arrivé à échéance et a été remboursé. Au premier trimestre de 2009, le billet à moyen terme à 5,75 % de 125 millions de dollars est arrivé à échéance et a été remboursé.

Dette nette¹⁾ Au 9 octobre 2010, la dette nette¹⁾ s'établissait à 2 529 millions de dollars, en comparaison de 2 783 millions de dollars au 2 janvier 2010. Cette diminution de 254 millions de dollars est principalement attribuable aux rentrées nettes liées aux activités d'exploitation et à une diminution des créances sur cartes de crédit, après titrisation, partiellement contrebalancées par les acquisitions d'immobilisations.

Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant de l'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit lui permettent de financer son programme de dépenses en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et ses obligations financières, au cours des 12 prochains mois. Par ailleurs, comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, elle n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

La Banque PC participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. En vertu de ces programmes de titrisation, une fraction de la participation dans les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiducies indépendantes en vertu d'ententes de copropriété. La Banque PC tantôt acquiert des créances auprès des fiducies, tantôt en vend à celles-ci, selon ses besoins en matière de financement. Au cours du troisième trimestre de 2010, la Banque PC a cumulé

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 18.

un montant de créances recouvrées de 150 millions de dollars, qu'elle utilisera au quatrième trimestre pour racheter, auprès de deux fiduciaires indépendantes, une fraction de sa participation dans les créances titrisées. La Banque PC compte accroître sa participation dans les créances titrisées d'une autre fiduciaire indépendante au cours du quatrième trimestre de 2010, de sorte que le montant des créances titrisées demeurera le même et que seule la répartition des créances entre les fiduciaires sera modifiée. Une partie des créances titrisées détenues par une autre fiduciaire indépendante ont également été renouvelées pour une période de deux ans au cours du troisième trimestre de 2010. Au cours du premier trimestre de 2010, la Banque PC avait également racheté d'une fiduciaire indépendante une coparticipation de 90 millions de dollars (néant en 2009) dans les créances titrisées.

Les billets de premier rang et billets subordonnés d'une durée de cinq ans et totalisant 500 millions de dollars émis par Eagle Credit Card Trust viendront à échéance le 17 mars 2011. Eagle Credit Card Trust a fixé au 1^{er} décembre 2010 la date à laquelle les créances recouvrées commenceront à s'accumuler jusqu'à atteindre un montant suffisant pour rembourser les billets à leur échéance. La société envisage actuellement d'autres moyens de refinancer ces billets sur le marché de la titrisation. Si la société n'effectuait pas d'autres opérations de titrisation, elle devrait affecter sa trésorerie et ses placements à court terme ou obtenir d'autre financement en émettant des titres d'emprunt ou des instruments de capitaux propres additionnels.

Le recours des fiduciaires indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limitait à une garantie excédentaire de la part de la Banque PC de 114 millions de dollars au 9 octobre 2010 (124 millions de dollars au 10 octobre 2009; 121 millions de dollars au 2 janvier 2010) de même qu'à des lettres de garantie émises de 103 millions de dollars au 9 octobre 2010 (116 millions de dollars au 10 octobre 2009; 116 millions de dollars au 2 janvier 2010) sur une partie du montant titrisé.

Le prospectus de base simplifié daté du 5 juin 2008 de la société est venu à échéance au cours du troisième trimestre de 2010. Ce prospectus permettait à la société d'émettre des titres d'emprunt non garantis et des actions privilégiées jusqu'à concurrence de 1 milliard de dollars. La société compte déposer, le ou vers le 18 novembre 2010, un nouveau prospectus de base simplifié qui lui permettra également d'émettre des titres d'emprunt non garantis et des actions privilégiées d'un montant maximal de 1 milliard de dollars au cours d'une période de 25 mois.

La société a coutume d'obtenir du financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de billets à moyen terme si la conjoncture du marché le permet, ou elle peut envisager d'autres solutions.

Au cours du troisième trimestre de 2010, Dominion Bond Rating Service a confirmé les cotes de solvabilité de la société et leur tendance. Au cours du deuxième trimestre de 2010, Standard & Poor's a confirmé les cotes de solvabilité de la société et leur perspective. Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Papier commercial	R-2 (moyenne)	Stable	A-2	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	Stable
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevée)	Stable
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	Stable

Les agences de cotation susmentionnées établissent leurs cotes de solvabilité en se fondant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ces cotes sont prospectives et donnent une indication du risque que la société ne puisse pas remplir ses obligations à temps.

Si la performance financière et les résultats financiers de la société venaient à se détériorer, la capacité de celle-ci et de la Banque PC d'obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte par des abaissements de ses cotes de solvabilité. En outre, les marchés du crédit et les marchés financiers sont exposés à des risques mondiaux inhérents qui pourraient nuire à la capacité de la société de financer ses passifs financiers et autres passifs. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de lignes de crédit engagées en diversifiant ses sources de financement, l'échéancier de sa dette et ses obligations de capital.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 865 435 de ses actions ordinaires, ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, la société doit racheter ses actions à un prix qui est égal à leur cours au moment du rachat. Au cours des trois premiers trimestres de 2010, la société n'a racheté aucune action aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Fiducies de financement indépendantes

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par la voie d'une structure mettant en jeu des fiducies de financement indépendantes qui ont été mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, soit principalement des équipements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque canadienne.

Le montant brut du capital des prêts consentis aux franchisés indépendants de la société par les fiducies de financement indépendantes au 9 octobre 2010 était de 395 millions de dollars (377 millions de dollars au 10 octobre 2009; 390 millions de dollars au 2 janvier 2010), dont une tranche de 188 millions de dollars (143 millions de dollars au 10 octobre 2009; 163 millions de dollars au 2 janvier 2010) représentait des prêts exigibles d'EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder des rehaussements de crédit de 66 millions de dollars (66 millions de dollars au 10 octobre 2009; 66 millions de dollars au 2 janvier 2010) sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à au moins 15 % du montant total du capital des prêts en cours. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie. Ces rehaussements de crédit permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par la voie d'un contrat de garantie générale. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours d'un montant de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement des fiducies indépendantes, a été renouvelée. La structure de financement a été analysée et la société a conclu qu'elle n'avait pas à consolider d'autres EDDV en raison de ce financement.

Contrats à terme sur capitaux propres

Au 9 octobre 2010, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») avait des contrats à terme sur capitaux propres visant l'achat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (3,2 millions d'actions au 10 octobre 2009; 1,5 million d'actions au 2 janvier 2010) à un prix à terme moyen de 56,27 \$ (53,76 \$ au 10 octobre 2009; 66,25 \$ au 2 janvier 2010), y compris des intérêts débiteurs de 0,05 \$ (9,14 \$ au 10 octobre 2009; 10,03 \$ au 2 janvier 2010) par action ordinaire. Au 9 octobre 2010, les intérêts et la perte liée à la valeur de marché non réalisée de 23 millions de dollars (71 millions de dollars au 10 octobre 2009; 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) étaient inclus dans les créditeurs et charges à payer. Au cours du deuxième trimestre de 2009, Glenhuron avait versé 38 millions de dollars à une contrepartie pour résilier une partie des contrats à terme sur capitaux propres visant 1,6 million d'actions, ce qui avait entraîné l'extinction d'une tranche correspondante du passif connexe.

Cotisations aux avantages sociaux futurs

Au cours des trois premiers trimestres de 2010, la société a versé des cotisations de 75 millions de dollars (75 millions de dollars en 2009) aux régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation. Elle s'attend à verser des cotisations d'environ 25 millions de dollars au titre de ces régimes au cours du quatrième trimestre de 2010. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation selon les évaluations actuarielles qui seront réalisées et selon le rendement du marché et les exigences réglementaires. La société suit et évalue régulièrement les résultats techniques des régimes et les incidences que peuvent avoir l'évolution des caractéristiques démographiques des participants, les fluctuations des marchés financiers et d'autres facteurs économiques qui pourraient influencer sur les besoins de capitalisation, sur les charges sociales futures et sur les hypothèses actuarielles.

Résultats d'exploitation trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines, comme ce fut le cas en 2008. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau ci-après résume les principales informations financières consolidées, tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été préparées conformément aux PCGR du Canada.

Sommaire des résultats trimestriels

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2008 (13 semaines – retraité)
Chiffre d'affaires	9 593 \$	9 473 \$	7 317 \$	7 233 \$	6 926 \$	6 718 \$	7 311 \$	7 745 \$
Bénéfice net	213 \$	189 \$	180 \$	193 \$	137 \$	109 \$	165 \$	190 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,77 \$	0,69 \$	0,64 \$	0,70 \$	0,50 \$	0,40 \$	0,60 \$	0,70 \$
Dilué (en dollars)	0,76 \$	0,69 \$	0,64 \$	0,70 \$	0,49 \$	0,40 \$	0,59 \$	0,70 \$

Comparativement au troisième trimestre de 2009, le chiffre d'affaires a augmenté au troisième trimestre de 2010. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,4 % au troisième trimestre de 2010 et de 0,3 % au deuxième trimestre de 2010, tandis qu'il avait augmenté de 0,3 % au premier trimestre de 2010. Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont diminué au troisième et au quatrième trimestre de 2009 par rapport à 2008. Sur le plan trimestriel, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 2,1 % et de 2,5 % pour le premier et le deuxième trimestre de 2009, respectivement, par rapport à 2008. Toujours sur le plan trimestriel, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est replié de 0,6 % et de 7,8 % pour le troisième et le quatrième trimestre de 2009, respectivement, par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 0,2 % et de 1,8 % au troisième et au quatrième trimestre de 2009, respectivement, par rapport à 2008 par suite de l'acquisition de T&T réalisée à la fin du troisième trimestre de 2009. Le chiffre d'affaires de T&T a fait progresser le chiffre d'affaires de la société de 1,7 % pour le troisième trimestre de 2010, de 1,9 % pour le deuxième trimestre de 2010 et de 2,0 % pour le premier trimestre de 2010, comparativement à celui des trimestres correspondants de 2009. La vente des services alimentaires de la société, au quatrième trimestre de 2008, a entraîné un recul de 0,5 % du chiffre d'affaires de chacun des trois premiers trimestres de 2009 et un recul de 0,3 % du chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2009. La semaine de vente supplémentaire du quatrième trimestre de 2008 a eu une incidence défavorable d'environ 7,0 % sur le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables au quatrième trimestre de 2009 par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables trimestriels subissent également l'incidence du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés.

L'inflation interne du prix de détail des aliments s'est accrue au troisième trimestre de 2010, tandis qu'une déflation avait été observée au deuxième trimestre de 2010, après avoir enregistré une baisse pour chacun des six trimestres précédents. L'inflation interne du prix de détail des aliments s'est révélée inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments pour chacun des huit derniers trimestres, calculée selon l'IPC. Au quatrième trimestre de 2009 ainsi qu'au premier et au deuxième trimestre de 2010, la société a enregistré une déflation interne du prix de détail des aliments. L'IPC s'est établi à 1,3 % au troisième trimestre de 2010, en hausse comparativement à l'IPC de 0,2 % enregistré au deuxième trimestre de 2010, lequel marquait une baisse par rapport au chiffre de 7,4 % enregistré au deuxième trimestre de 2009. Au premier trimestre de 2009, l'IPC avait bondi à 9,0 %, en regard de 8,4 % au quatrième trimestre de 2008. Cette mesure de l'inflation ne traduit pas nécessairement la composition de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw.

Les fluctuations du bénéfice net trimestriel reflètent les activités sous-jacentes de la société ainsi que l'incidence de charges spécifiques, notamment l'effet de la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme sur capitaux propres, et des coûts associés à l'investissement supplémentaire fait dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Depuis le quatrième trimestre de 2008, le bénéfice net trimestriel a tiré profit des mesures de réduction des coûts mises de l'avant par la société. Le bénéfice du quatrième trimestre de 2009 et celui du deuxième trimestre de 2010 ont subi les pressions exercées par les investissements dans les prix. Le bénéfice net trimestriel est aussi fonction du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre qu'elle a le moins d'effet.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est rassemblée et présentée à la haute direction selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant l'information à communiquer.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux PCGR du Canada.

Au moment de concevoir ces contrôles, il faut considérer qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse l'être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de déceler des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

Le 18 juillet 2010, la société a réalisé avec succès la deuxième phase du déploiement de son progiciel de gestion intégré (le « PGI »), ce qui a donné lieu à des changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2010 pour la division des services administratifs et la division des services financiers de la société, plus précisément en ce qui a trait à la tenue du grand livre. Ces changements ont eu des répercussions importantes sur les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société dans ces secteurs. Exclusion faite de ces changements, il n'est survenu, au cours du troisième trimestre de 2010, aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur ces contrôles.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques liés à l'exploitation, des risques financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques est présentée à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » figurant à la page 20 du rapport de gestion ainsi qu'à la note 26 afférente aux états financiers consolidés compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ce qui suit constitue une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

Technologie de l'information, intégrité et fiabilité La société doit pouvoir compter sur ses systèmes de technologie de l'information (TI) pour répondre à ses besoins opérationnels actuels et futurs d'une manière efficace, rentable et calculée. Ces systèmes sont indispensables à la direction, car ils lui permettent d'obtenir des informations pertinentes, fiables et exactes sur lesquelles fonder ses décisions, notamment lorsque vient le temps d'évaluer les indicateurs de rendement clés de la société. Toute défaillance ou panne importante des systèmes de TI de la société ou encore l'incapacité de celle-ci à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à ses nouveaux systèmes dans le cadre de ses importantes initiatives en matière de TI pourrait nuire à sa réputation, compromettre sa capacité à exercer ses activités commerciales et avoir des répercussions défavorables sur son chiffre d'affaires et sa performance financière. Si les données fournies par les systèmes de technologie de l'information se révélaient inexactes, le risque de communiquer une information erronée ou incomplète s'en trouverait accru.

Par le passé, la société a restreint les investissements dans son infrastructure de TI, de sorte qu'une mise à niveau de ses systèmes est aujourd'hui nécessaire. Un plan de mise à niveau stratégique en matière de TI a été établi afin de définir le nouvel environnement informatique approprié pour la société. Le 18 juillet 2010, la société a mené à bien la deuxième phase du déploiement de son PGI, qui visait l'intégration de son grand livre général et de l'information financière connexe dans l'ensemble de l'entreprise et l'adoption de fonctions supplémentaires, dont les processus liés aux créditeurs et au marketing achats de son siège social. À l'heure actuelle, près de 1 000 collègues travaillent sur le nouveau PGI de la société. De plus, au début de septembre 2010, la société a lancé une version d'essai de la prochaine grande application de son PGI destinée à son module de gestion des marchandises. Cette version d'essai, qui visait au départ deux de ses plus petites catégories de marchandises, sera étendue à d'autres catégories au cours du quatrième trimestre de 2010. La société avait travaillé au déploiement de cette nouvelle fonction de son PGI de façon à ce qu'elle soit en place pour la clôture de son troisième trimestre.

La société compte procéder au déploiement d'autres systèmes en 2011 dans le but de rationaliser ses activités liées aux achats et aux opérations. Le programme de mise à niveau de l'infrastructure de TI que mène actuellement la société est l'un des plus importants qu'elle ait jamais entrepris. Ce programme est crucial pour l'exécution des stratégies de croissance à long terme de la société et, pour le mener à bien, celle-ci devra y consacrer encore beaucoup d'efforts et d'investissements au cours des deux prochaines années.

Des risques liés à la gestion des changements et d'autres risques connexes découleront des divers projets de mise à niveau de systèmes existants et de mise en œuvre de nouveaux systèmes qui seront entrepris pour assurer une meilleure gestion des activités. Le défaut de la société d'investir suffisamment dans la technologie de l'information ou son incapacité à mettre en place la nouvelle infrastructure de TI de manière efficace et en temps opportun pourrait nuire à sa performance financière.

Relations de travail La majorité du personnel des magasins et des centres de distribution de la société est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui, selon leur nature ou leur durée, pourraient nuire à la performance financière de la société. En 2010, 73 conventions collectives représentant environ 35 000 collègues viendront à échéance. Au cours du troisième trimestre de 2010, la société a mené à bien le renouvellement de ses principales conventions collectives dans le secteur de la vente au détail en Ontario, y compris la plus importante, qui touche à elle seule quelque 13 700 collègues. Elle continue de négocier les 66 conventions collectives restantes qui ont été reportées au cours des derniers exercices. Bien que la société tente de réduire le nombre d'arrêts de travail et de conflits de travail en entamant un processus précoce de négociations, il est tout de même possible que des arrêts ou des ralentissements de travail surviennent.

Cadre réglementaire Au premier trimestre de 2010, les gouvernements provinciaux du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique ont adopté des modifications à la réglementation sur les prix des médicaments génériques sur ordonnance payés par les gouvernements provinciaux en vertu de leurs régimes publics d'assurance-médicaments respectifs. En vertu de ces modifications, les prix des médicaments génériques payés au fabricant en vertu des régimes publics de médicaments provinciaux seront réduits et, en Ontario, le système actuel permettant aux fabricants de médicaments de verser des indemnités professionnelles aux pharmacies sera éliminé. En vertu des modifications, les prix des médicaments génériques remboursables ou achetés par l'intermédiaire de régimes privés d'assurance-médicaments offerts par un employeur seront également réduits. La société continue d'explorer différentes avenues pour atténuer l'incidence de ces modifications, notamment la possibilité de lancer des programmes qui viendraient améliorer les services offerts et en ajouter de nouveaux dans le but d'attirer la clientèle. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de la société si elle n'était pas en mesure d'atténuer leurs effets défavorables.

Normes comptables futures

Regroupements d'entreprises En janvier 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. Aux termes de ces nouvelles normes, les coûts d'opération et de restructuration liés aux acquisitions doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada exigera de toutes les sociétés ouvertes qu'elles appliquent les IFRS aux états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés annuels vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers consolidés annuels vérifiés établis conformément aux IFRS. À compter du premier trimestre de 2011, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, y compris les chiffres correspondants de 2010, seront dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Évolution du projet

Une description détaillée de la structure du projet de passage aux IFRS et de son évolution est présentée à la rubrique 13.3, « Normes internationales d'information financière », figurant à la page 33 du rapport de gestion annuel de 2009 compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ce qui suit constitue une mise à jour de l'état d'avancement de ce projet.

Le projet de passage aux IFRS continue de progresser. La formation projetée sur les modifications prévues découlant du passage aux IFRS continue d'être donnée aux collègues des unités d'exploitation concernées et des services des finances. De plus, la société a continué de tenir ses séances d'information trimestrielles ainsi que des séances d'information supplémentaires sur les IFRS à l'intention du conseil d'administration, lesquelles présentent des mises à jour des ajustements trimestriels découlant de l'application des IFRS en 2010, de certains ajustements transitoires et exigences en matière d'informations à fournir (y compris certains choix provisoires de conventions), des conséquences des IFRS pour la société et de leur incidence sur les informations fournies dans les états financiers. La société compte également offrir, au début de 2011, une séance d'information sur l'incidence des IFRS à l'intention de ses principales parties prenantes extérieures.

Le projet de passage aux IFRS fait partie intégrante de la mise en œuvre du PGI de la société. À chaque étape du déploiement de son PGI, la société a veillé à ce que les exigences liées à l'adoption des IFRS soient respectées. De même, pour toutes les étapes du déploiement du PGI qui n'ont pas encore été menées à bien, la société s'assurera que les exigences des IFRS sont bien relevées et respectées.

L'adoption des IFRS devrait avoir une incidence sur certaines mesures financières utilisées dans le calcul des clauses restrictives financières auxquelles la société est assujettie aux termes de certains de ses contrats d'emprunt. Ces contrats d'emprunt prévoient la possibilité de renégocier les clauses restrictives pour tenir compte de l'incidence du passage aux IFRS. La société a entrepris des discussions préliminaires avec certains de ses prêteurs en vue de définir ces ajustements. Si elle était incapable de s'entendre avec ses prêteurs sur les ajustements à apporter aux clauses restrictives, les clauses restrictives actuelles continueraient de s'appliquer et seraient calculées conformément aux PCGR du Canada en vigueur avant le passage aux IFRS.

La société continue d'intégrer les IFRS dans ses processus d'établissement du budget et de communication de l'information de gestion. Au cours du troisième trimestre de 2010, conformément à son plan de transition, elle a également terminé le modèle préliminaire de ses états financiers et de ses notes afférentes aux états financiers en IFRS du premier trimestre de 2011.

Pour le reste de l'exercice, les principales étapes seront celles prévues dans le plan initial de la société, soit les suivantes : achèvement du bilan transitoire d'ouverture et compilation des états financiers trimestriels. La société continue de progresser comme prévu en ce qui concerne son plan de passage aux IFRS.

La société est en voie d'apporter les changements nécessaires à ses processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, lesquels comprennent l'amélioration de ses contrôles déjà en place de même que la conception et la mise en œuvre de nouveaux processus de contrôle. À l'heure actuelle, la société ne s'attend pas à ce que l'adoption des IFRS entraîne des changements importants à son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Modifications de conventions comptables et première application des IFRS

L'information qui suit constitue une mise à jour visant à permettre aux investisseurs et aux autres parties d'avoir une meilleure compréhension des effets possibles du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés de la société et les mesures des résultats d'exploitation. Il importe de noter que les modifications énumérées ci-après ne constituent pas une liste exhaustive des modifications qui résulteront du passage aux IFRS; en effet, on y présente les éléments à l'égard desquels d'importants progrès ont été réalisés et qui sont susceptibles d'être les plus importants à cette étape-ci du projet. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'il pourrait ne pas être avisé d'utiliser cette information à d'autres fins et que cette information pourrait changer.

L'International Accounting Standards Board a de nombreux projets en cours qui pourraient influencer sur les différences définitives entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que sur leur incidence sur les états financiers consolidés de la société. Par conséquent, l'analyse des changements et les prises de décision en matière de conventions comptables de la société ont été effectuées en fonction des normes comptables qui sont actuellement en vigueur. À ce jour, la société a déjà établi des conclusions préliminaires concernant certains choix de conventions comptables, tel qu'il est précisé ci-dessous ainsi qu'à la rubrique « Normes internationales d'information financière » du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ces conclusions préliminaires pourraient toutefois changer selon les normes qui seront en vigueur au moment de la transition.

La société continue d'évaluer l'incidence quantitative qu'auront, sur son bilan d'ouverture consolidé et ses états financiers consolidés intermédiaires, certains des ajustements transitoires qui découleront des modifications de conventions comptables et de certains choix et exemptions prévus par la norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (l'« IFRS 1 »). Les répercussions décrites ci-après constituent des mises à jour par rapport à celles qui ont été mentionnées dans le rapport de gestion annuel de 2009 concernant le bilan transitoire au 3 janvier 2010. La société prévoit présenter de nouvelles mises à jour dans son rapport de gestion de l'exercice 2010.

Consolidation Aux termes de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (l'« IAS 27 »), et de l'interprétation SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, la consolidation est évaluée selon un modèle de contrôle. Aux termes des IFRS, la société sera tenue de consolider Eagle Credit Card Trust, fiducie indépendante qui finance l'achat, auprès de la Banque PC, de créances sur cartes de crédit au moyen de l'émission de billets, ce qui donnera lieu à des créances sur cartes de crédit et à des billets connexes d'environ 500 millions de dollars, avant la provision pour pertes sur prêts. De plus, la société devra consolider la fiducie de financement indépendante par l'entremise de laquelle les franchisés obtiennent du financement. En revanche, elle ne sera plus tenue de consolider certains franchisés indépendants et autres entités fournissant des services d'approvisionnement et de distribution qui étaient auparavant consolidés en vertu des PCGR du Canada conformément aux exigences de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (la « NOC-15 »). La société prévoit comptabiliser une augmentation de l'actif et du passif au moment de l'adoption des IFRS. Elle est encore en voie de déterminer l'incidence quantitative de cette norme.

Produits des activités ordinaires Aux termes des PCGR du Canada, chaque contrat de franchise était évalué conformément aux exigences de la NOC-15. Comme la société ne consolide plus certains franchisés indépendants, elle a dû évaluer chaque contrat de franchise en vertu de l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, à la date de prise d'effet du contrat. À la lumière des lignes directrices de l'IAS 18, la société a conclu que chaque contrat de franchise renfermait des composantes identifiables séparément et, compte tenu de cet accord à composantes multiples, a dû déterminer la juste valeur de toute contrepartie échangée, y compris celle de certains prêts et créances. Par suite de l'application de ces exigences, la société a conclu que la juste valeur de certaines contreparties était inférieure à leur valeur nominale à l'origine. En outre, la société a fait le choix d'affecter la contrepartie aux éléments du contrat à composantes multiples en fonction de la juste valeur relative des composantes livrées et non livrées. La société prévoit comptabiliser une diminution de certains actifs ainsi qu'une contrepartie reportée au moment de l'adoption des IFRS. Elle est encore en voie de déterminer l'incidence quantitative de cette norme.

Instruments financiers Aux termes des PCGR du Canada, chaque contrat de franchise était évalué conformément aux exigences de la NOC-15. Comme la notion d'entités à détenteurs de droits variables n'existe pas en vertu des IFRS, certains actifs financiers ne sont plus éliminés au moment de la consolidation. Par conséquent, la société a dû évaluer certains actifs financiers liés aux contrats de franchise conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, qui requiert l'application rétrospective à la date de prise d'effet de chaque contrat. L'évaluation de la société a permis d'établir qu'il existait au moins une indication objective de dépréciation des flux de trésorerie associés à certains actifs financiers liés à des contrats de franchise. La société prévoit comptabiliser, au moment de l'adoption des IFRS, une diminution de certains actifs financiers. Elle est encore à déterminer l'incidence quantitative qu'auront ces nouvelles exigences.

L'IAS 39 présente des critères différents des PCGR du Canada pour ce qui est de la décomptabilisation des actifs financiers et exige une évaluation de la mesure dans laquelle une entité conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Aux termes des PCGR du Canada, ces actifs financiers répondent aux critères pour la comptabilisation comme une vente. La société a déterminé qu'aux termes des IFRS, certaines créances sur cartes de crédit titrisées ne seront pas admissibles à la décomptabilisation. La société prévoit comptabiliser, au moment de l'adoption des IFRS, une augmentation d'environ 1,2 milliard de dollars des créances sur cartes de crédit, compte non tenu d'Eagle Credit Card Trust, avant la provision pour pertes sur prêts, et augmenter le passif du même montant.

L'IAS 39 exige la prise en compte d'ajustements en fonction de la qualité du crédit dans l'évaluation de l'efficacité ou de l'inefficacité des relations de couverture. Des swaps de devises et de taux d'intérêt ont été désignés comme des relations de couverture de flux de trésorerie efficaces selon les PCGR du Canada. Certaines tranches des swaps faisant partie d'une relation de couverture sont arrivées à échéance en 2010, et d'autres continueront d'arriver à échéance d'ici le milieu de 2011. La société a choisi de ne pas évaluer l'efficacité des couvertures aux termes des IFRS, ce qui donnera lieu à une décomptabilisation à la date de passage aux IFRS. Au moment de l'adoption des IFRS, la société prévoit qu'un montant d'environ 17 millions de dollars à titre d'ajustement transitoire sera viré du cumul des autres éléments du résultat étendu aux bénéfices non répartis, sous les capitaux propres.

Secteurs opérationnels L'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, est presque entièrement harmonisée avec les PCGR du Canada; cependant, compte tenu de l'incidence conjuguée de l'IAS 39, qui fait en sorte que les créances sur cartes de crédit titrisées ne seront plus admissibles à la décomptabilisation, et de l'IAS 27, qui fait en sorte que Eagle Credit Card Trust sera consolidée, PC Financial atteindra le seuil quantitatif et deviendra un secteur opérationnel à présenter en vertu des IFRS.

Avantages du personnel L'IAS 19, *Avantages du personnel*, prévoit l'exercice d'un choix de convention comptable en ce qui a trait à la constatation des gains et des pertes actuariels liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes à prestations déterminées. On y autorise la comptabilisation reportée par l'application de la méthode du corridor ou la constatation immédiate dans les autres éléments étendus au sein des capitaux propres ou dans les résultats. Conformément aux PCGR du Canada, la société applique la méthode du corridor. À l'heure actuelle, la société compte comptabiliser, au moment où elle appliquera les IFRS, les gains et les pertes actuariels immédiatement dans les autres éléments du résultat étendu au sein des capitaux propres dans le cas des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes à prestations déterminées et dans le résultat dans le cas des autres avantages sociaux de longue durée.

L'IFRS 1 prévoit également un choix, que la société prévoit exercer, qui permet la constatation de l'ensemble des gains et des pertes actuariels cumulés dans les bénéfices non répartis au moment de l'adoption des IFRS. La société doit appliquer le choix uniformément à tous ses régimes de retraite à prestations déterminées, à ses autres régimes à prestations déterminées et à ses autres avantages sociaux de longue durée. En raison de ce choix, la société a fait appel à ses actuaires externes pour évaluer ce montant et elle reclassera dans les bénéfices non répartis, au moment de l'adoption des IFRS, la perte actuarielle nette non amortie.

Paiement fondé sur des actions Selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les paiements qui sont fondés sur des actions réglées en trésorerie doivent être évalués en fonction de la juste valeur des attributions. Aux termes des PCGR du Canada, ces paiements doivent être évalués à la valeur intrinsèque des attributions. Cette différence devrait avoir des répercussions sur la comptabilisation des options sur actions, des unités d'actions incessibles et des unités d'actions différées. La société prévoit comptabiliser, au moment de l'adoption des IFRS, un ajustement transitoire qui aura pour effet de diminuer les capitaux propres d'environ 10 millions de dollars.

Immobilisations corporelles L'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, prévoit que, lorsqu'un composant d'une immobilisation corporelle est remplacé et inscrit à l'actif, le composant remplacé de l'actif initial doit être décomptabilisé, même si la pièce de rechange ne constituait pas un composant distinct de l'immobilisation au départ. Les IFRS fournissent également plus de précisions sur les coûts admissibles, tels que les coûts relatifs au démantèlement et à la remise en état des lieux. La société s'attend à devoir apporter, au moment de l'adoption des IFRS, un ajustement transitoire qui aura pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 60 millions de dollars.

Dépréciation d'actifs Aux termes de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les actifs doivent subir un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie, lesquelles se définissent comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. La société a terminé son analyse et a conclu que l'unité génératrice de trésorerie correspondra essentiellement à un magasin individuel alors que, selon les PCGR du Canada, les flux de trésorerie nets des magasins sont regroupés selon les principaux marchés, lesquels sont largement dépendants les uns des autres. La société a mené à bien une évaluation préliminaire des événements susceptibles de déclencher des pertes de valeur et des reprises de pertes de valeur et, à la lumière de cette évaluation, elle s'attend à devoir réduire ses actifs et ses capitaux propres au moment de l'adoption des IFRS. La société est encore à évaluer l'incidence quantitative de cette norme.

Contrats de location Aux termes de l'IAS 17, *Contrats de location*, les paiements minimaux au titre de la location doivent être répartis entre les éléments terrain et constructions d'un contrat de location proportionnellement aux justes valeurs relatives des droits dans un bail de l'élément terrain et de l'élément constructions. Aux termes des PCGR du Canada, les paiements locatifs minimaux sont plutôt établis en fonction de la juste valeur de l'ensemble des terrains et des constructions. En outre, les IFRS permettent la comptabilisation immédiate des gains et des pertes découlant des transactions de cession-bail qui débouchent sur un contrat de location simple, pourvu que la transaction soit effectuée à la juste valeur. Aux termes des PCGR du Canada, les gains et les pertes sont généralement reportés et amortis proportionnellement aux paiements locatifs sur la durée du contrat de location. La société s'attend à devoir comptabiliser des contrats de location supplémentaires au bilan. Elle est encore à évaluer l'incidence quantitative de cette norme.

Programmes de fidélisation de la clientèle Selon l'interprétation 13 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee, (l'« IFRIC »), *Programmes de fidélisation de la clientèle*, la juste valeur des programmes de fidélisation doit être comptabilisée comme une composante distincte de la vente initiale. La société devra reporter une partie de la contrepartie reçue des ventes initiales dans le cadre desquelles les points cadeaux ont été attribués. La société a fait le choix permis de reporter une partie de la vente en fonction de la juste valeur des points cadeaux attribués. Aux termes des PCGR du Canada, la société inscrit le coût net du programme dans les charges d'exploitation. La société s'attend à devoir apporter, au moment de l'adoption des IFRS, un ajustement transitoire qui aura pour conséquence de diminuer les capitaux propres d'environ 15 millions de dollars.

Coûts d'emprunt L'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, exige que les entités inscrivent à l'actif les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié comme un élément du coût de cet actif. Aux termes de l'IFRS 1, les entités ont la possibilité de choisir d'appliquer les exigences de l'IAS 23 de manière prospective, à compter de la date de transition. La société compte exercer ce choix et ainsi appliquer les exigences de l'IAS 23 de manière prospective à compter de la date de transition. La société prévoit devoir apporter, au moment de l'adoption des IFRS, un ajustement transitoire ayant pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 200 millions de dollars.

Perspectives¹⁾

La société continue de réaliser des progrès au chapitre de son programme global de transformation, qui en sera bientôt aux dernières étapes de sa mise en œuvre. Compte tenu des économies en matière d'achat associées aux initiatives qu'elle a lancées à l'égard de ses technologies de l'information et de son infrastructure, et par suite de certains ajustements du calendrier de mise en œuvre de certains volets de ces initiatives, la société s'attend maintenant à ce que les coûts associés à l'infrastructure et aux technologies de l'information aient une incidence de l'ordre de 140 à 145 millions de dollars sur le bénéfice d'exploitation de 2010, ce qui est inférieur aux prévisions précédentes, qui estimaient cette incidence à environ 185 millions de dollars. Les coûts et les risques associés à ces investissements, ajoutés aux pressions déflationnistes et aux répercussions d'une concurrence accrue, continueront assurément d'exercer une pression sur le chiffre d'affaires et les marges.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne au www.sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer son rendement financier et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des PCGR du Canada, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies conformément aux PCGR du Canada.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le bénéfice avant la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le bénéfice, les intérêts débiteurs et l'amortissement (le « BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR du Canada et présenté dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats des périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009. Le BAIIA est une mesure utile à la direction, qui s'en sert pour évaluer le rendement des activités courantes de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pouvant combler ses besoins de trésorerie, notamment ceux liés à son programme de dépenses en immobilisations.

¹⁾ À lire en parallèle avec les énoncés prospectifs à la page 3.

Rapport de gestion

La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par le chiffre d'affaires.

(en millions de dollars)	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Bénéfice net	213 \$	189 \$	530 \$	491 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle	10	4	14	2
Impôts sur le bénéfice	89	101	226	230
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	78	84	210	205
Bénéfice d'exploitation	390	378	980	928
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissement	201	179	502	446
BAIIA	591 \$	557 \$	1 482 \$	1 374 \$

Dettes nettes Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre la dette nette utilisée dans le calcul des ratios de la dette nette sur les capitaux propres et de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de la dette bancaire, de la dette à court terme, de la dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et la juste valeur des dérivés financiers. Elle estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars)	Au 9 octobre 2010	Au 10 octobre 2009	Au 2 janvier 2010
Dettes bancaires	1 \$	1 \$	2 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	407	342	343
Dettes à long terme	4 183	4 056	4 162
Autres passifs	37	36	36
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	37	85	58
	4 665	4 520	4 601
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 281	1 164	993
Placements à court terme	327	206	397
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	350	276	250
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	178	193	178
	2 136	1 839	1 818
Dettes nettes	2 529 \$	2 681 \$	2 783 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul de la dette nette. La juste valeur des dérivés financiers n'est pas ajustée en fonction de la qualité du crédit, conformément à l'abrégé 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), pour calculer la dette nette. Au 9 octobre 2010, l'ajustement en fonction de la qualité du crédit correspondait à une perte de 4 millions de dollars (5 millions de dollars au 10 octobre 2009; 4 millions de dollars au 2 janvier 2010).

Actif net Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour mesurer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs productifs.

La société calcule l'actif net comme le total de l'actif moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les créditeurs et charges à payer.

(en millions de dollars)	Au 9 octobre 2010	Au 10 octobre 2009	Au 2 janvier 2010
Total de l'actif selon les PCGR du Canada	15 498 \$	14 672 \$	14 991 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 281	1 164	993
Placements à court terme	327	206	397
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	350	276	250
Créditeurs et charges à payer	3 171	3 177	3 279
Actif net	10 369 \$	9 849 \$	10 072 \$

Capitaux propres Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les capitaux propres utilisés aux fins du calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et des mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées.

La société calcule les capitaux propres comme la somme des titres de participation et des capitaux propres.

(en millions de dollars)	Au 9 octobre 2010	Au 10 octobre 2009	Au 2 janvier 2010
Titres de participation	220 \$	219 \$	220 \$
Capitaux propres	6 745	6 179	6 273
Capitaux propres	6 965 \$	6 398 \$	6 493 \$

États consolidés des résultats

(non vérifié)

	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Pour les périodes terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009 (en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Chiffre d'affaires	9 593 \$	9 473 \$	23 836 \$	23 424 \$
Coût des marchandises vendues (note 10)	7 276	7 308	18 006	17 956
Bénéfice brut	2 317	2 165	5 830	5 468
Charges d'exploitation				
Frais de vente et d'administration (note 4)	1 726	1 608	4 348	4 094
Amortissement	201	179	502	446
	1 927	1 787	4 850	4 540
Bénéfice d'exploitation	390	378	980	928
Intérêts débiteurs et autres frais de financement (note 5)	78	84	210	205
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation ne donnant pas le contrôle	312	294	770	723
Impôts sur le bénéfice (note 6)	89	101	226	230
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	223	193	544	493
Participation ne donnant pas le contrôle	10	4	14	2
Bénéfice net	213 \$	189 \$	530 \$	491 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)				
De base	0,77 \$	0,69 \$	1,91 \$	1,79 \$
Dilué	0,76 \$	0,69 \$	1,90 \$	1,79 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Capital-actions ordinaire au début de la période	1 308 \$	1 196 \$
Actions ordinaires émises (note 13)	125	79
Capital-actions ordinaire à la fin de la période	1 433 \$	1 275 \$
Bénéfices non répartis au début de la période	4 948 \$	4 577 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	–	(6)
Bénéfice net	530	491
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,63 \$ (0,63 \$ en 2009) (note 13)	(175)	(173)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	5 303 \$	4 889 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	17 \$	30 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	–	(2)
Autres éléments du résultat étendu	(8)	(13)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période (note 15)	9 \$	15 \$
Total des capitaux propres	6 745 \$	6 179 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009 (en millions de dollars)	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Bénéfice net	213 \$	189 \$	530 \$	491 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice				
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente	(5)	(12)	(10)	(23)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte nette (du gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	1	16	9	(8)
	(4)	4	(1)	(31)
(Perte nette) gain net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	(2)	(1)	4
Reclassement dans le bénéfice net (du gain net) de la perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	(2)	(6)	14
	1	(4)	(7)	18
Autres éléments du résultat étendu	(3)	–	(8)	(13)
Total du résultat étendu	210 \$	189 \$	522 \$	478 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	Au 9 octobre 2010 (non vérifié)	Au 10 octobre 2009 (non vérifié)	Au 2 janvier 2010 (vérifié)
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	1 281 \$	1 164 \$	993 \$
Placements à court terme	327	206	397
Débiteurs (note 9)	593	583	774
Stocks (note 10)	2 167	2 163	2 112
Impôts sur le bénéfice	-	23	-
Impôts futurs	48	34	38
Charges payées d'avance et autres actifs	107	139	92
Total de l'actif à court terme	4 523	4 312	4 406
Immobilisations	8 853	8 283	8 559
Écarts d'acquisition et actifs incorporels (note 3)	1 032	1 005	1 026
Autres actifs	1 090	1 072	1 000
Total de l'actif	15 498 \$	14 672 \$	14 991 \$
Passif			
Passif à court terme			
Dette bancaire	1 \$	1 \$	2 \$
Créditeurs et charges à payer	3 171	3 177	3 279
Impôts sur le bénéfice à payer	36	-	41
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 12)	407	342	343
Total du passif à court terme	3 615	3 520	3 665
Dette à long terme (note 12)	4 183	4 056	4 162
Autres passifs	540	483	497
Impôts futurs	161	193	143
Titres de participation	220	219	220
Participation ne donnant pas le contrôle	34	22	31
Total du passif	8 753	8 493	8 718
Capitaux propres			
Capital-actions ordinaire (note 13)	1 433	1 275	1 308
Bénéfices non répartis	5 303	4 889	4 948
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	9	15	17
Total des capitaux propres	6 745	6 179	6 273
Total du passif et des capitaux propres	15 498 \$	14 672 \$	14 991 \$

Éventualités, engagements et garanties (note 16).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Pour les périodes terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009 (en millions de dollars)				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	223 \$	193 \$	544 \$	493 \$
Amortissement	201	179	502	446
Impôts futurs	20	1	8	4
Règlement de contrats à terme sur capitaux propres (note 14)	-	-	-	(38)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	95	467	(179)	409
Autres	48	15	116	16
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	587	855	991	1 330
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(462)	(284)	(827)	(606)
Placements à court terme	(6)	91	56	(13)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	21	4	37	10
Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 9)	21	28	145	236
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	-	(194)	-	(194)
Placements dans des franchises et autres créances	(20)	5	(13)	(4)
Dépôts de garantie et autres	(123)	(13)	(94)	76
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(569)	(363)	(696)	(495)
Activités de financement				
Dette bancaire	(7)	-	(1)	(51)
Dette à court terme	-	-	-	(190)
Dette à long terme				
- Émise (note 12)	28	10	405	370
- Remboursée (note 12)	(20)	(18)	(342)	(157)
Dividendes (note 13)	(33)	(36)	(50)	(94)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(32)	(44)	12	(122)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6)	(54)	(19)	(77)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(20)	394	288	636
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 301	770	993	528
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 281 \$	1 164 \$	1 281 \$	1 164 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Note 1. Sommaire des principales conventions comptables

Règles de présentation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont servi à l'établissement des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 et des notes y afférentes pour l'exercice terminé le 2 janvier 2010, compris dans le Rapport annuel – Revue financière (le « rapport annuel 2009 »). Conformément aux PCGR du Canada, des informations supplémentaires sont exigées dans les états financiers annuels; par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes contenus dans le rapport annuel 2009 de Les Compagnies Loblaw limitée.

Règles de consolidation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, appelées collectivement la « société ». La participation de la société dans le capital-actions avec droit de vote de ses filiales est de 100 %.

Conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* » (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la société consolide les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Aux termes de la NOC-15, une entité à détenteurs de droits variables s'entend soit d'une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit d'une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière donnant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Présentation Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés et les informations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée de la direction, sur les connaissances qu'elle possède des événements et de la conjoncture en cours ainsi que sur les activités qui pourraient être entreprises ultérieurement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition et actifs incorporels, aux impôts sur le bénéfice et autres impôts, aux dépréciations d'immobilisations et aux avantages sociaux futurs, reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et tout changement dans ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de capitaux propres, la fluctuation des devises, la conjoncture des marchés de l'énergie et la baisse des dépenses à la consommation ont tous contribué à l'accroissement de l'incertitude inhérente à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être prévus avec précision, les résultats réels pourraient différer largement de ces estimations. Toute variation de ces estimations entraînée par l'instabilité de la conjoncture économique sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

Normes comptables futures

Regroupements d'entreprises En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière. Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. Aux termes de ces nouvelles normes, les coûts d'opération et de restructuration liés aux acquisitions doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables

Normes comptables mises en application en 2009

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » et à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 11, *Entreprises en phase de démarrage*, a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (le « chapitre 3064 »), afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégé 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, afin qu'il ne s'applique plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, de même que le chapitre 3064, fournissent des directives pour la constatation d'actifs incorporels, y compris les actifs générés en interne dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis ou générés en interne. La société applique ces exigences de façon rétroactive depuis 2009, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers Le 20 janvier 2009, le CPN a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Le CPN a convenu que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties doivent être pris en compte dans le calcul de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Selon les dispositions transitoires, l'abrégé devrait être appliqué rétroactivement, sans retraitement des chiffres des périodes précédentes. Les actifs et les passifs financiers, y compris les instruments dérivés, ont été réévalués au 4 janvier 2009, afin de tenir compte du risque de crédit de la société et du risque de crédit de ses contreparties. Par conséquent, la société a comptabilisé dans son bilan consolidé une baisse de 12 \$ des autres actifs, une diminution de 4 \$ des autres passifs, une diminution de 2 \$, déduction faite des impôts sur le bénéficiaire, du cumul des autres éléments du résultat étendu et une baisse de 6 \$ des bénéfices non répartis.

Instruments financiers – informations à fournir En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », afin d'y inclure des obligations d'information supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et du risque d'illiquidité. Les modifications apportées établissent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Le chapitre modifié s'applique aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009, et la société a mis en œuvre ce chapitre dans le cadre de la préparation du rapport annuel de 2009. Se reporter à la note 2 du rapport annuel 2009 pour plus de détails.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Au premier trimestre de 2010, la société a achevé la répartition du coût d'acquisition de T&T Supermarket Inc., qu'elle a acquise au troisième trimestre de 2009, ce qui a donné lieu à une diminution de 2 \$ de l'écart d'acquisition.

Note 4. Coûts liés au réseau de distribution

Le 27 avril 2010, la société a annoncé que des changements seraient apportés à son réseau de distribution au Québec. Dans le cadre de ces changements, un centre de distribution a été fermé et une charge de dépréciation d'actifs de 3 \$ pour le troisième trimestre de 2010 et de 26 \$ pour l'exercice à ce jour a été comptabilisée étant donné que la valeur comptable de l'installation était supérieure à sa juste valeur. De plus, des indemnités de départ et autres coûts de 16 \$ ont été engagés. Au 9 octobre 2010, un montant de 10 \$ était comptabilisé dans les crédettes et charges à payer au bilan consolidé relativement à ces charges.

Note 5. Intérêts débiteurs et autres frais de financement

	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	89 \$	88 \$	222 \$	215 \$
Intérêts (créditeurs) débiteurs sur les instruments financiers dérivés	(6)	1	(3)	2
Intérêts créditeurs nets à court terme	(3)	(2)	(4)	(5)
Intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie	-	(1)	-	(2)
Dividendes sur les titres de participation	4	4	11	11
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(6)	(6)	(16)	(16)
Intérêts débiteurs	78 \$	84 \$	210 \$	205 \$

Les intérêts et les dividendes sur les titres de participation versés au cours du troisième trimestre de 2010 se sont établis à 90 \$ (75 \$ en 2009) et les intérêts perçus se sont élevés à 17 \$ (13 \$ en 2009). Les intérêts et les dividendes sur les titres de participation versés pour l'exercice à ce jour se sont établis à 271 \$ (265 \$ en 2009) et les intérêts perçus se sont élevés à 40 \$ (57 \$ en 2009).

Note 6. Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 28,5 % pour le troisième trimestre de 2010 (34,4 % en 2009) et à 29,4 % pour l'exercice à ce jour (31,8 % en 2009). La diminution du taux d'imposition effectif d'un trimestre à l'autre est principalement imputable à la baisse des impôts à payer relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs, ainsi qu'à la modification de la proportion du bénéfice imposable généré dans chacune des juridictions fiscales. La diminution du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la proportion du bénéfice imposable gagné dans chacune des juridictions fiscales et à la baisse des impôts à payer relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs.

Le montant net des impôts sur le bénéfice payés s'est établi à 61 \$ au troisième trimestre (60 \$ en 2009) et à 217 \$ pour l'exercice à ce jour (184 \$ en 2009).

Note 7. Bénéfice net de base par action ordinaire et bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars, sauf indication contraire)

	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines)	2010 (40 semaines)	2009 (40 semaines)
Bénéfice net (en millions de dollars)	213 \$	189 \$	530 \$	491 \$
Dividendes sur les titres de participation (en millions de dollars)	4	4	11	11
Bénéfice net aux fins du bénéfice dilué par action (en millions de dollars)	217	193	541	502
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	278,4	275,3	277,4	274,6
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	0,7	0,2	0,6	0,2
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	5,8	6,2	5,8	6,2
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,9	-	0,9	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en millions)	285,8	281,7	284,7	281,0
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,77 \$	0,69 \$	1,91 \$	1,79 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,76 \$	0,69 \$	1,90 \$	1,79 \$

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société à la fin du troisième trimestre n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Par conséquent, au troisième trimestre de 2010, 2 787 688 options sur actions (4 223 744 options sur actions en 2009), comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 52,76 \$ l'action ordinaire (52,26 \$ l'action ordinaire en 2009), ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	Au 9 octobre 2010	Au 10 octobre 2009	Au 2 janvier 2010
Trésorerie	130 \$	107 \$	219 \$
Équivalents de trésorerie – placements à court terme échéant dans un délai d'au plus 90 jours :			
Dépôts à terme bancaires	645	548	385
Bons du Trésor	218	232	168
Titres de créance du gouvernement	76	102	40
Papier commercial de sociétés	212	175	181
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 281 \$	1 164 \$	993 \$

La société a constaté une perte de change non réalisée de 10 \$ au troisième trimestre de 2010 (93 \$ en 2009) et de 39 \$ pour l'exercice à ce jour (156 \$ en 2009) par suite de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont une perte de 6 \$ pour le trimestre (54 \$ en 2009) et de 19 \$ pour l'exercice à ce jour (77 \$ en 2009) avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. La perte pour le trimestre à l'étude et l'exercice à ce jour découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie a été en partie contrebalancée par la constatation dans le bénéfice d'exploitation et les autres éléments du résultat étendu d'un gain de change non réalisé de 10 \$ pour le trimestre (93 \$ en 2009) et de 39 \$ pour l'exercice à ce jour (155 \$ en 2009) sur les swaps de devises.

Note 9. Débiteurs

Le tableau qui suit présente les composantes des débiteurs :

	Au 9 octobre 2010	Au 10 octobre 2009	Au 2 janvier 2010
Créances sur cartes de crédit	1 875 \$	1 955 \$	2 128 \$
Montant titrisé	(1 635)	(1 775)	(1 725)
Créances sur cartes de crédit, montant net	240	180	403
Autres débiteurs	353	403	371
Débiteurs	593 \$	583 \$	774 \$

Créances sur cartes de crédit La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. En vertu de ces programmes de titrisation, une fraction de la participation dans les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiducies indépendantes en vertu d'ententes de coparticipation. La Banque PC tantôt acquiert des créances auprès des fiducies, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. Au cours du troisième trimestre de 2010, la Banque PC a cumulé un montant de créances recouvrées de 150 \$, qu'elle utilisera au quatrième trimestre pour racheter, auprès de deux fiducies indépendantes, une fraction de sa participation dans les créances titrisées. Une tranche des créances titrisées qui est détenue aux termes d'une facilité liée aux fiducies indépendantes a également été renouvelée pour deux ans au troisième trimestre de 2010. Au cours du premier trimestre de 2010, la Banque PC avait également racheté d'une fiducie indépendante une coparticipation de 90 \$ dans les créances titrisées.

Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite à la garantie excédentaire de la part de la Banque PC de 114 \$ au 9 octobre 2010 (124 \$ au 10 octobre 2009; 121 \$ au 2 janvier 2010) et à des lettres de garantie qui visent une tranche de 103 \$ au 9 octobre 2010 (116 \$ au 10 octobre 2009; 116 \$ au 2 janvier 2010) du montant titrisé.

Autres débiteurs Les autres débiteurs se composent essentiellement de créances de franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants.

Note 10. Stocks

La société a comptabilisé une charge de 13 \$ (15 \$ au 10 octobre 2009) correspondant à la dévaluation des stocks comptabilisés au 9 octobre 2010, afin de les ramener à la valeur de réalisation nette.

Note 11. Avantages sociaux futurs

Le coût total net des régimes d'avantages sociaux de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 61 \$ au troisième trimestre (56 \$ en 2009) et à 148 \$ pour l'exercice à ce jour (141 \$ en 2009). Le coût total net des régimes d'avantages sociaux comprend les coûts liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages, aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 12. Dette à long terme

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-B, d'un montant en capital de 350 \$ aux termes de son programme de billets à moyen terme, série 2. Les billets, série 2-B, sont assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 5,22 % à compter du 18 décembre 2010, jusqu'à l'échéance, le 18 juin 2020. Au cours du deuxième trimestre de 2009, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-A, d'un montant en capital de 350 \$ assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 4,85 %. Les billets, série 2-A et 2-B, sont assujettis à certaines clauses restrictives, constituent des obligations non garanties de Loblaw et sont de rang égal à tous les titres de créance non garantis qui n'ont pas été subordonnés. Les billets, série 2-A et 2-B, peuvent être remboursés à l'occasion, au gré de la société, en totalité ou en partie, avec un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs des billets.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, le billet à moyen terme à 7,10 % de 300 \$ est arrivé à échéance et a été remboursé. Au premier trimestre de 2009, le billet à moyen terme à 5,75 % de 125 \$ était arrivé à échéance et avait été remboursé.

Au 9 octobre 2010, des billets à taux fixe d'un montant de 303 \$ (300 \$ US) étaient inscrits dans la dette à long terme au bilan consolidé.

Note 13. Capital-actions (en dollars, sauf indication contraire)

Capital-actions ordinaire À la fin du troisième trimestre de 2010, le capital-actions ordinaire en cours de la société se composait d'actions ordinaires dont un nombre illimité était autorisé et dont 279 501 896 (276 635 333 au 10 octobre 2009 et 276 188 258 au 2 janvier 2010) étaient émises et en circulation.

Dividendes Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2010 (0,21 \$ en 2009), dont la date de paiement est le 1^{er} octobre 2010, et de 0,63 \$ par action ordinaire pour l'exercice à ce jour (0,63 \$ en 2009). De plus, la société a déclaré un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, au troisième trimestre de 2010 (0,37 \$ en 2009) et de 1,12 \$ pour l'exercice à ce jour (1,12 \$ en 2009), dont la date de paiement est le 31 octobre 2010. Aux fins de la présentation des états financiers, les dividendes de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2009) et de 11 millions de dollars (11 millions de dollars en 2009) sur les actions privilégiées de deuxième rang pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, respectivement, sont inclus dans le poste « Intérêts débiteurs et autres frais de financement » de l'état consolidé des résultats (voir la note 5). Après la fin du troisième trimestre de 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2010, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 janvier 2011.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») La société a émis, aux termes du RRD, 2 193 185 actions ordinaires sur le capital autorisé au troisième trimestre de 2010 (2 461 769 actions ordinaires en 2009) et 3 313 638 actions ordinaires sur le capital autorisé pour l'exercice à ce jour (2 461 769 actions ordinaires en 2009) à un prix comportant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à une augmentation d'environ 84 millions de dollars du capital-actions ordinaire pour le trimestre (79 millions de dollars en 2009) et de 125 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (79 millions de dollars en 2009).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au deuxième trimestre de 2010, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 865 435 de ses actions ordinaires, ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, tout rachat doit s'effectuer à un prix égal au cours de ces actions au moment de l'acquisition. Au cours des trois premiers trimestres de 2010, la société n'a rachaté aucune action aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Note 14. Rémunération à base d'actions (en dollars, sauf indication contraire)

Le coût net de la rémunération à base d'actions de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation à l'égard de ses régimes d'options sur actions et d'unités d'actions restreintes, y compris les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited's (« Glenhuron »), se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	9 octobre 2010 (16 semaines)	10 octobre 2009 (16 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)	10 octobre 2009 (40 semaines)
Charge (produit) découlant du régime d'options sur actions	7 \$	(5) \$	30 \$	(2) \$
(Gain) perte sur les contrats à terme sur capitaux propres	(2)	8	(12)	13
Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes	5	2	12	6
Coût net de la rémunération à base d'actions	10 \$	5 \$	30 \$	17 \$

Régime d'options sur actions L'activité du régime d'options sur actions de la société se résume comme suit :

	9 octobre 2010 (16 semaines)	10 octobre 2009 (16 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)	10 octobre 2009 (40 semaines)
Nombre d'options				
Options en cours au début de la période	9 585 006	9 560 681	9 207 816	7 892 660
Attribuées	21 782	44 032	2 510 877	2 709 647
Exercées	(138 836)	(34 950)	(563 811)	(116 358)
Frappées d'extinction/annulées	(119 314)	(308 218)	(1 806 244)	(1 224 404)
Options en cours à la fin de la période	9 348 638	9 261 545	9 348 638	9 261 545
Somme payée au titre de la plus-value d'actions				
(en millions de dollars)	2 \$	1 \$	5 \$	1 \$

Les options sur actions attribuées au cours du troisième trimestre de 2010 comportaient un prix d'exercice de 43,42 \$ (34,31 \$ en 2009).

À la fin du troisième trimestre de 2010, les options sur actions en cours représentaient environ 3,3 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société (3,3 % en 2009), ce qui était conforme à la politique de la société voulant que ce pourcentage ne dépasse pas 5 %. Le prix des actions ordinaires de la société à la fin du troisième trimestre s'établissait à 40,87 \$ (31,54 \$ en 2009).

Contrats à terme sur capitaux propres Au 9 octobre 2010, Glenhuron avait des contrats à terme sur capitaux propres visant l'achat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (3,2 millions au 10 octobre 2009; 1,5 million au 2 janvier 2010) à un prix à terme moyen de 56,27 \$ (53,76 \$ au 10 octobre 2009; 66,25 \$ au 2 janvier 2010), ce qui comprend des intérêts débiteurs de 0,05 \$ par action ordinaire (9,14 \$ au 10 octobre 2009; 10,03 \$ au 2 janvier 2010). Au 9 octobre 2010, les intérêts et la perte liée à la valeur de marché non réalisée de 23 millions de dollars (71 millions de dollars au 10 octobre 2009; 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) étaient inclus dans les créditeurs et charges à payer. Au deuxième trimestre de 2009, Glenhuron avait versé 38 millions de dollars pour résilier une partie des contrats à terme sur capitaux propres visant 1,6 million d'actions, ce qui avait mené à l'annulation d'une tranche correspondante du passif connexe.

Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR ») L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	9 octobre 2010 (16 semaines)	10 octobre 2009 (16 semaines)	9 octobre 2010 (40 semaines)	10 octobre 2009 (40 semaines)
Nombre d'attributions				
UAR au début de la période	1 081 909	997 618	973 351	829 399
Attribuées	2 590	13 373	375 315	442 460
Annulées	(12 513)	(20 537)	(104 916)	(94 070)
Réglées contre espèces	(12 073)	(12 585)	(183 837)	(199 920)
UAR à la fin de la période	1 059 913	977 869	1 059 913	977 869
UAR réglées contre espèces (en millions de dollars)	1 \$	1 \$	7 \$	7 \$

Note 15. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit donne de plus amples renseignements sur le cumul des autres éléments du résultat étendu :

	40 semaines terminées					
	le 9 octobre 2010			le 10 octobre 2009		
	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total
Solde au début de la période	22 \$	(5) \$	17 \$	14 \$	16 \$	30 \$
Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de néant (1 \$ en 2009)] (note 2)	-	-	-	(2)	-	(2)
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (1 \$ en 2009)]	-	(10)	(10)	-	(23)	(23)
Reclassement d'une perte nette (d'un gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de néant (3 \$ en 2009)]	-	9	9	-	(8)	(8)
(Perte nette) gain net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de 1 \$ (impôts sur le bénéfice de 8 \$ en 2009)]	(1)	-	(1)	4	-	4
Reclassement (d'un gain net) d'une perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de 2 \$ (6 \$ en 2009)]	(6)	-	(6)	14	-	14
Solde à la fin de la période	15 \$	(6) \$	9 \$	30 \$	(15) \$	15 \$

Note 16. Éventualités, engagements et garanties

Garanties – Fiducies de financement indépendantes Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure de fiducies indépendantes mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des équipements. Une grande banque canadienne gère ces fiducies.

Le montant brut du capital des prêts consentis par les fiducies de financement indépendantes aux franchisés indépendants au 9 octobre 2010 était de 395 \$ (377 \$ au 10 octobre 2009; 390 \$ au 2 janvier 2010), dont 188 \$ (143 \$ au 10 octobre 2009; 163 \$ au 2 janvier 2010) représentant des prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder des rehaussements de crédit de 66 \$ (66 \$ au 10 octobre 2009; 66 \$ au 2 janvier 2010) sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la structure de financement indépendante correspondant à au moins 15 % du montant total du capital des prêts en cours (15 % au 10 octobre 2009). Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours d'un montant de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement des fiducies indépendantes, a été renouvelée. La structure de financement a été analysée et la société a conclu qu'elle n'avait pas à consolider d'autres EDDV en raison de ce financement.

Lettres de garantie D'importantes banques canadiennes ont émis des lettres de garantie en faveur de fiducies de financement indépendantes relativement au programme de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Ces lettres de garantie peuvent être utilisées en cas de forte baisse des rentrées de fonds provenant des créances sur cartes de crédit titrisées ou de la valeur de celles-ci. La société a accepté de rembourser aux banques émettrices tout montant tiré sur les lettres de garantie. Le passif éventuel brut total aux termes de ces ententes, qui représente 9 % (9 % au 10 octobre 2009; 9 % au 2 janvier 2010) d'une tranche des créances sur cartes de crédit titrisées, est d'environ 103 \$ (116 \$ au 10 octobre 2009; 116 \$ au 2 janvier 2010) (voir la note 9).

Poursuites La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations, prises individuellement ou collectivement, auront une incidence importante sur ses activités.

Profil de la société

Filiale de George Weston limitée, Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands distributeurs de marchandise générale, de produits pharmaceutiques et de produits et services financiers. Loblaw demeure l'un des plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 138 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans ses quelque 1 000 magasins détenus par la société, affiliés et franchisés, partout au pays. De par la diversité des bannières qui forment son portefeuille, Loblaw cherche à procurer aux consommateurs canadiens une gamme de produits et de services à la fois étendue, croissante et populaire, qui répond aux besoins des ménages au quotidien. Loblaw est réputée pour la qualité, l'innovation et le prix avantageux des produits d'alimentation qu'elle offre aux consommateurs. De toutes les chaînes d'alimentation au Canada, elle est celle qui propose le programme de marques contrôlées le plus étoffé, y compris les marques *le Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Style frais*. De plus, la société offre aux consommateurs les Services financiers *le Choix du Président* ainsi que le programme de fidélisation des points *PC* par l'intermédiaire de ses filiales.

La société s'est donné pour mission d'être le meilleur détaillant de produits alimentaires, de produits de santé et d'articles pour la maison au Canada en allant au-delà des attentes de la clientèle grâce à une offre de produits novateurs à très bons prix. Elle a mis en œuvre un programme de transformation il y a trois ans afin de s'acquitter de sa mission en devenant une entreprise centralisée où le marketing joue un rôle de premier plan et qui est axée sur sa clientèle, la valeur, des produits novateurs et ses magasins tout en tirant parti de l'étendue de ses actifs pour assurer sa croissance et sa rentabilité.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs

Computershare Inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1

Tél. sans frais: 1-800-564-6253
(Canada et États-Unis)
Service automatique international :
514-982-7555
Télé. : 416-263-9394
Télé. sans frais : 1-888-453-0330

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Kim Lee, vice-présidente, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@loblaw.ca. Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société (www.loblaw.ca).

Régime de réinvestissement des dividendes

Les Compagnies Loblaw limitée offre un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») qui permet aux porteurs d'actions ordinaires admissibles de réinvestir automatiquement leurs dividendes trimestriels réguliers en actions ordinaires additionnelles de la société.

Le texte intégral du RRD ainsi que le formulaire de demande d'adhésion se trouvent sur le site Web de la Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts de la société, au www.computershare.com/loblaw.

Les actionnaires souhaitant participer au RRD doivent obtenir et signer un formulaire de demande d'adhésion, puis le retourner à l'agent des transferts de la société à l'adresse qui suit, et ce, avant la clôture des registres pour le quatrième trimestre de 2010, soit à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2010.

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
1-800-564-6253

Les actionnaires réels qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un intermédiaire, comme un courtier ou une maison de courtage, et qui souhaitent participer au RRD devraient communiquer avec leur intermédiaire pour s'informer des modalités d'adhésion.

Avant de souscrire au régime, les actionnaires sont priés de lire le texte intégral du RRD et de s'informer auprès de leurs conseillers des conséquences fiscales éventuelles. À l'heure actuelle, seuls les résidents canadiens sont admissibles au régime.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence, ainsi qu'une webémission, le 17 novembre 2010, à 11 h (HNE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833, code d'accès 14992440. Pour accéder à la webémission, veuillez consulter la rubrique « Investir » du site www.loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée au www.loblaw.ca.

Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Gérer les activités à court terme
tout en bâtissant pour l'avenir



This report is available in English.